

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 20 juin 2023

le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2023

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THOMAS (La Chaudière)

Excusés :

M. ARRIVE , M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : M. LUCAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_082

Approbation des tarifs 2023 des Olympiades des seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cherbourg-en-Cotentin va organiser ses 35^{ème} Olympiades en 2023.

Cette manifestation est construite autour d'une offre socle d'activités physiques, culturelles et ludiques adaptées aux attentes des seniors et à leur capacité, complétée d'une offre thématique.

L'accès aux épreuves donne lieu au versement d'un droit d'entrée.

Ce droit d'entrée permet de participer à l'ensemble des épreuves proposées, et de recevoir un cadeau souvenir.

Depuis la COVID et jusqu'à l'édition 2022, la cérémonie de remise des médailles avait été supprimée pour limiter les grands rassemblements et remplacée par une cérémonie de remerciement des bénévoles, une semaine après la clôture des épreuves, à laquelle pouvaient assister les participants aux Olympiades moyennant une participation financière.

En 2023, et pour renouer avec la dynamique des Olympiades, il est préconisé de revenir à la formule antérieure et d'organiser la cérémonie de clôture dans la continuité de la dernière journée.

De même, pour favoriser la participation de tous, y compris des médaillés, et faciliter la compréhension des tarifs par les seniors, il est proposé pour 2023 d'établir un tarif unique à 8 € incluant le droit d'entrée et la participation au cocktail de clôture.

Il est donc proposé d'appliquer pour l'édition 2023 les tarifs comme suit :

Désignation	2022	Tarif 2023
Droit d'entrée (cocktail inclus)	7 €	8 €
Ticket repas	14 €	14 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, ID : 050-200056885-20230629-DEL_2023_082-DE

- d'adopter les tarifs applicables durant les Olympiades qui se dérouleront du 22 septembre au 14 octobre 2023.

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL